

Emploi : la difficile insertion des personnes handicapées

21 janvier 2021



2,7 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans sont reconnues handicapées par l'administration en 2019 en France selon l'Insee [1] 44 % d'entre elles sont dites « actives » [2] contre près des trois quarts de l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans. Seul un gros tiers des handicapés, soit un million de personnes, exerce un emploi, presque deux fois moins que dans le reste de la population. Le taux de chômage des handicapés s'élève à 16 % en 2019, contre 8 % pour l'ensemble de la population. Les handicapés sont moins souvent présents dans le monde du travail et, lorsqu'ils le sont, ils sont deux fois plus touchés par le chômage.

Les personnes handicapées face au marché de l'emploi

Unité : %

	Population handicapée*	Ensemble de la population
Taux d'activité (en emploi ou au chômage)	44	72
Taux d'emploi (en emploi)**	37	66
Taux de chômage***	16	8

*Personnes qui déclarent disposer d'une reconnaissance administrative de leur handicap. **Le taux d'activité et le taux d'emploi sont calculés sur l'ensemble de la population des 15-64 ans. ***Le taux de chômage se rapporte à la population active uniquement. Lecture : 37 % des personnes handicapées travaillent. 44 % sont actives, c'est-à-dire qu'elles ont un emploi ou bien en recherchent un. Parmi les personnes handicapées actives, 16 % sont au chômage.

Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Les handicapés qui travaillent occupent le plus souvent un poste parmi les moins qualifiés : 28 % sont ouvriers et 36 % employés, contre respectivement 20 % et 27 % de l'ensemble des 15-64 ans en emploi. Seul un handicapé sur dix est cadre supérieur, deux fois moins que l'ensemble des actifs occupés. D'autre part, si la majorité des actifs en emploi occupe un poste à temps complet (83 %), seuls deux tiers des travailleurs handicapés sont dans ce cas.

Répartition des travailleurs handicapés selon la catégorie socioprofessionnelle

Unité : %

	Population handicapée* en emploi	Population totale en emploi
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6	8
Cadres supérieurs	10	19
Professions intermédiaires	20	26
Employés	36	27
Ouvriers	28	20
Ensemble	100	100

Population en emploi âgée de 15 à 64 ans. *Personnes qui déclarent disposer d'une reconnaissance administrative de leur handicap, critère pouvant ouvrir droit potentiellement au bénéfice de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Lecture : 36 % des travailleurs reconnus handicapés sont employés contre 27 % de l'ensemble des actifs occupés.

Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Les difficultés d'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail sont multiples. Leur handicap limite l'étendue des tâches qu'elles peuvent exercer. Le handicap réduit souvent aussi l'ampleur du réseau social que l'on peut mobiliser. Enfin, la scolarité des personnes handicapées étant plus difficile, elles disposent souvent d'un niveau de diplôme inférieur à la moyenne.

Pour pallier leurs difficultés d'insertion dans le monde du travail, une mesure spécifique concerne l'emploi des handicapés : les entreprises de plus de 20 salariés – tant publiques que privées – ont l'obligation de compter des personnes handicapées parmi leurs salariés, à hauteur de 6 % au moins

de leur effectif. En pratique, au sein des entreprises privées assujetties, la part de travailleurs handicapés (3,9 % en nombre de personnes en 2018 [3]) est inférieure à ce qu'elle devrait être si cette règle était systématiquement appliquée. Près d'une entreprise sur cinq concernée par l'obligation n'emploie en effet aucun handicapé. Elles préfèrent payer [4] plutôt que d'insérer ces personnes dans le monde du travail. Avec un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 5,8 % en 2019 [5] le secteur public fait mieux, mais il n'atteint pas non plus son obligation légale, alors qu'il devrait être exemplaire.

Avertissement : un grand manque de données

La question du handicap est majeure. 2,7 millions de personnes 15 à 64 ans – et donc beaucoup plus tous âges confondus – sont concernés. Leur handicap ne leur permet pas de vivre comme le reste de la population. Mais nous ne pouvons vous présenter que des données très rudimentaires. L'Observatoire des inégalités déplore que les statistiques publiées par les services publics ne permettent pas de comprendre le phénomène. Des données essentielles de comparaison des personnes handicapées et non handicapées manquent : évolution des indicateurs dans le temps, niveau de vie, précarité de l'emploi, détails selon le type de handicap par exemple. Cette connaissance est indispensable pour pouvoir mener des politiques adaptées.

Photo / ESAT APEI Les Cerisiers - CC BY NC ND Ville de Genevilliers

[1] Voir *Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2020*, coll. Insee Références, Insee, juillet 2020.

[2] Un actif est une personne qui exerce un emploi ou qui en cherche un.

[3] En très légère hausse par rapport à 2013 (3,6 %), mais de même niveau qu'en 2017. Il s'agit du « taux d'emploi direct » d'handicapés, c'est-à-dire le rapport entre les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et l'effectif des établissements assujettis. Source : « [L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2018](#) », ministère du Travail, Dares résultats n° 038, novembre 2020.

[4] Si l'obligation d'emploi n'est pas remplie, l'employeur est redevable d'une contribution annuelle à l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

[5] Selon le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

France métropolitaine. * Actifs parmi les 15 à 64 ans. ** Actifs occupés parmi les 15-64 ans.(1)Reconnaissance administrative.
Source : ministère du Travail - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Taux d'activité et d'emploi des personnes handicapées

Unité : %

	Population reconnue handicapée (1)	Ensemble de la population de 15 à 64 ans
Taux d'activité *	45	72
Taux d'emploi **	37	65

France métropolitaine. * Actifs parmi les 15 à 64 ans. ** Actifs occupés parmi les 15-64 ans.(1)Reconnaissance administrative.

Source : ministère du Travail - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Les handicapés en emploi

Unité : %

	Population handicapée (1)	Ensemble de la population de 15 à 64 ans
Selon l'âge		
Moins de 25 ans	3	7
25 à 39 ans	23	36
40 à 49 ans	32	28
50 ans ou plus	42	29
Selon le diplôme		
Bac+2 ou supérieur	18	36
Bac ou brevet professionnel	14	20
CAP, BEP	34	25
BEPC ou sans diplôme	34	19
Selon la catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6	8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7	17
Professions intermédiaires	20	25
Employés	33	28
Ouvriers	34	21

France métropolitaine. (1) Cette définition s'appuie sur le critère de la reconnaissance administrative du handicap ouvrant potentiellement droit au bénéfice de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
Source : ministère du Travail - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Conditions de vie](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Emploi-la-difficile-insertion-des-personnes-handicapees>